

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 2102

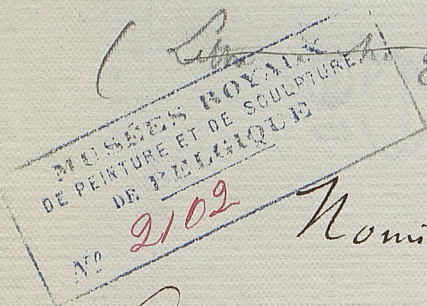
30 June 81.
Dossier concernant l'offre faite par
M^r Ghesquière, de donner au Musée
le portrait de G. L. Errard, peint par
Frans Hals

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

2102 Portrait de Fr. Hals offert en don par M^r Ghesquière.



(*Ch. G. G. G. G.*)

Paris 14 Juillet 1881

M. J. Ghesquière
Propriétaire

Nom

68. rue des Deuxiers
Jullien

La Commission Directrice du Musée royal tient à
vous remercier de la généreuse intention que vous avez
manifestée de faire don à notre galerie nationale d'un
portrait attribué à Franz Hals dont vous êtes possesseur.
Malheureusement elle ne croit pas pouvoir profiter des
excellentes dispositions dont vous lui avez fait part. Il
en est d'œuvres qui, ayant un mérite suffisant pour figurer
avec honneur dans une collection d'amateur, ~~mais~~
~~qualité~~ ne sont pas de la qualité qu'il faut pour
qu'on soit fondé à leur assigner une place dans une
musée. Cette considération qui, en diverses circonstances, ne
vous a pas permis d'accepter des donations semblables à celle
qu'il entrerait dans vos vues de faire à la collection de
l'Etat, nous met, cette fois ~~aussi~~, dans l'obligation de
renoncer aux effets de votre libéralité. Nous ~~vous~~ ^{vous} apprécions
toutefois, ~~mon~~ ^{mon} ~~très~~ ^{très} ~~honorables~~ ^{honorables} Monsieur, ce généreux projet
que vous avez conçu et pour lequel nous vous
prions d'agréer l'expression de nos sentiments de gratitude.

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération
la plus distinguée.

Le Président.

L. S.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2102

Brux. 6. Juillet 1881

à M^r J. Ghequière,
Propriétaire

68. rue du Drapeau.

La Commission Directrice
des Musées royaux vient de
recevoir communication de
l'offre d'acquiescence que vous
venez, bien exprimer par votre
lettre du 30 Juin dernier.
Elle me charge de me l'annoncer
auprès de vous, M^r Ghequière,
me s'opposant à ce qu'elle de-
vienne chose sans suite pro-
-chain, 9 Juillet, à 3 heures,
afin d'examiner le portrait
de G. L. Errard, par Frans
Hals, que vous avez
la gracieuse intention de
donner au Musée de l'Etat.

Je vous prie, M^r Ghequière,
d'agr. de ma C^{te} et de
c^{te}.

Le Secrétaire
V^h

Bruxelles le 30 juin 1881

À Monsieur Le Conservateur en chef du Musée Royal
de peintures à Bruxelles.



Monsieur

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2102

Au dix Septième Siècle existait à Liège un Artiste
Sculpteur-graveur, Gérard Leonard Errard, élève
et collaborateur du célèbre Graveur Varin avec lequel
il a travaillé une suite de médailles. Il était né en 1603
et est mort en 1673. Il fut connu de plusieurs Biographes
et particulièrement de Florent Leconte qui en fait mention
dans son ouvrage Het Konst Cabinet - Dordrecht -
1761 2 Vol.

Je possède le portrait de cet artiste peint à l'âge
de 35 ans. C'est un panneau large de 78 centimètres
Haut d'un mètre. il le représente en costume de
l'époque, satin broché. Sa main droite tient la spatule
en acier poli, la gauche s'appuie sur le coffret,
destiné à contenir la poudre de diamant. Au haut
du tableau se trouve un écuillon à fond d'or, portant
en sautoir les supports du graveur et plus bas le
monogramme G E. en dessous de cet écuillon se trouve

l'inscription: A° 1635 et 35 et immédiatement en
dessous le monogramme FH qui est celui de Frans
Hals.

Il ne m'appartient pas de Juger du Merite artistique
de cette œuvre, Mais Je pourrais en faire don au
Musée Royal sous les conditions préalables
suivantes: 1° une commission d'artistes experts
serait nommée avec mission d'explorer et apprécier
le tableau, les monogrammes qui établissent son
origine, de décider en un mot s'il est jugé digne de
faire partie du Musée sous les noms qu'indiquent
les Monogrammes. 2° un double de ce procès verbal
serait remis au donateur. 3° un peintre serait chargé
d'inscrire au bas du tableau: Donateur J. Chesquiere
4° cette œuvre ne serait jamais pour quelque motif
que ce puisse être sortie du Musée. 5° Mention serait
faite au Catalogue du Musée de ces diverses œuvres.
-tonnes.

J'ouvre une voie, Monsieur, Pourquoi ne serait-
elle pas suivie. Les Hospices trouvent bien leurs
Donateurs. Pourquoi le Musée de l'Etat n'en
trouverait-il pas aussi? tant d'œuvres anciennes
ne restent-elles pas ignorées et inconnues.

Veuillez en référer à qui de droit, Monsieur,
et agréer l'assurance de ma parfaite

Considération

J. Chesquiere

propriétaire 68 Rue des

Dreux